

Formation : L'ANFA renforce son accompagnement

dimanche, 16 juillet 2017

L'ANFA présente le bilan de ses actions 2016, aussi en bien en termes de ressources financières que des actions menées pour la formation des jeunes, continue ou des demandeurs d'emploi.



En 2016, l'ANFA a collecté 242,7 millions d'euros, soit une progression de 5,6% par rapport à 2015. Grâce à cela, l'organisme a pu soutenir 400 établissements en charge de la formation des apprentis et des jeunes (statut scolaire) et financer le perfectionnement de 2 281 formateurs et enseignants (2 352 en 2015).

Au total, 60 000 jeunes sont actuellement formés, dont 22 000 apprentis (9% de plus inscrits dans les CFA à la rentrée 2016) et 6 700 jeunes en contrat de professionnalisation. Une tendance qui pourrait encore évoluer à la hausse après l'organisation dans 141 établissements de la première édition nationale de la «*Semaine des services de l'automobile et de la mobilité*», qui a réuni 30 000 visiteurs.

Deux dispositifs pour l'ANFA

Côté formation continue, l'investissement de 78,7 M€ (soit +10% par rapport à 2015) a permis de former quelques 120 000 stagiaires. De plus, 3 593 entreprises de moins de 50 salariés ont été accompagnées pour la formation de 6 229 stagiaires, 269 entreprises ont bénéficié d'un diagnostic GPEC et 221 ont fait l'objet d'un accompagnement à la mise en œuvre des préconisations issues du diagnostic.

En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, il existe deux dispositifs : la préparation opérationnelle à l'emploi (POE) et le contrat de sécurisation professionnelle (CSP). Ils ont été financés à hauteur de 552 K€ pour le premier et de 1,3 M€ pour le second. *En 2016, la formation professionnelle dans la branche des services de l'automobile connaît un accroissement élevé, fruit d'une politique paritaire ambitieuse portée depuis de nombreuses années*», remarque l'Anfa.

Accès aux qualifications

Enfin, le renouvellement des certifications, titres et diplômes se poursuit. Dans ce sens, l'Anfa travaille à l'évolution des référentiels et des formations. L'organisme travaille aussi à la notamment rénovation du dispositif d'accès aux certificats de qualification professionnelle (CQP). Pas moins de seize d'entre eux ont été renouvelés ainsi que quatre titres à finalité professionnelle : «*Enseignant de la conduite et de la sécurité routière*» et trois relatifs à la maintenance automobile.

Enfin, l'Anfa a aussi participé au suivi pédagogique des formations de l'enseignement supérieur en collaboration avec les universités et écoles partenaires. Dans ce domaine, en 2016, 17 étudiants ont commencé leur formation d'Ingénieur en spécialité mécatronique, parcours «*Ingénierie des process d'assistance aux véhicules*». De même, 93 étudiants ont suivi les modules de la licence professionnelle «*Organisation et management des services de l'automobile*» (OMSA).

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite